

Vers une société de l'engagement ? Quel avenir pour le service civique ?

Contribution de Marie Trelu-Kane, cofondatrice d'Unis-Cité, association pionnière du Service Civique en France, aux missions de réflexion des deux assemblées

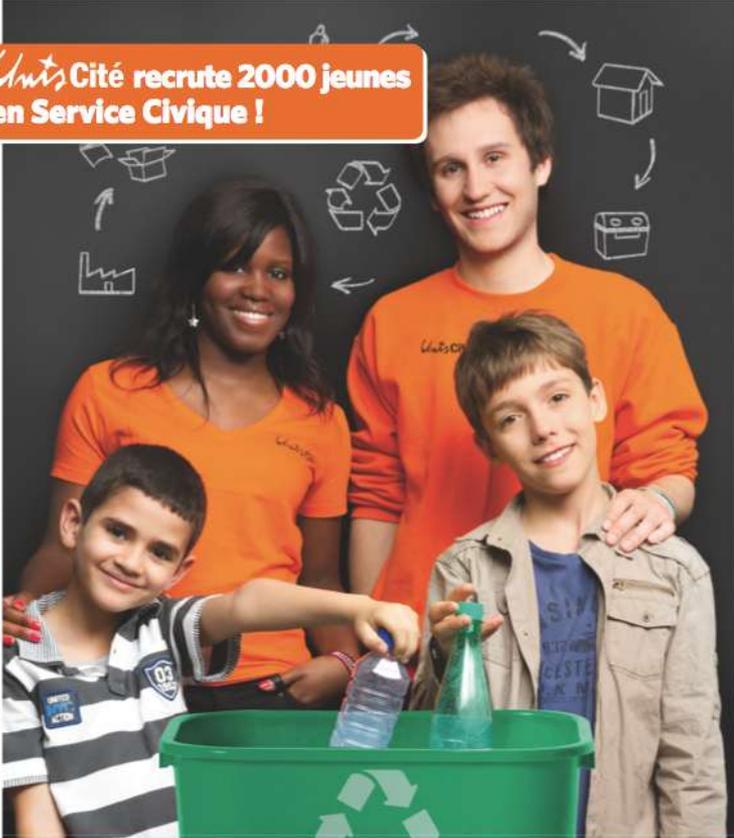
Février 2015



Unis-Cité en bref

- ⇒ Association loi 1901
- ⇒ Créée en 1995
- ⇒ Pour promouvoir l'idée d'un Service Civique Universel, comme étape de vie de citoyenneté active et de mixité sociale, qui devrait devenir naturelle dans la vie de tous les jeunes en France
- ⇒ 20 ans d'expérience de mobilisation de jeunes en « service civique », du bac-5 au bac+5

Unis-Cité, association pionnière du Service Civique en France



Unis-Cité recrute 2000 jeunes en Service Civique !

Comme Maylis et Marc qui sensibilisent les enfants à l'écologie, viens faire ton Service Civique à Unis-Cité !

OUVERT À TOUS LES JEUNES, QUEL QUE SOIT TON NIVEAU D'ÉTUDES...
DU BAC -5 AU BAC +5, SEULE CONDITION : ÊTRE MOTIVÉ !

INDEMNITÉ : 573€/MOIS ENVIRON*

 
www.uniscite.fr

4 fondatrices : Unis-Cité est une association indépendante & laïque, fondée en 1994 par une jeune américaine et 4 étudiantes de l'ESSEC

1 inspiration : City Year & Americorps (le Service Civique américain), lancé par Clinton en 1993

1 rêve : qu'il devienne naturel que tous les jeunes consacrent une étape de leur vie à servir l'intérêt général, et que cette expérience puisse être un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres dans leur diversité.

Plus de 10 000 jeunes « alumni »...

Depuis 1995, Unis-Cité mobilise des **jeunes de 16 à 25 ans, de toutes origines sociales et culturelles**, pour 6 à 9 mois à temps plein de « service » à la collectivité, sur des missions d'intérêt général de proximité.

Les spécificités d'Unis-Cité



Unis-Cité recrute 2000 jeunes
en Service Civique !

Comme Sofiane et Mathilde qui donnent le sourire à Nadine,
viens faire ton Service Civique à Unis-Cité !

OUVERT À TOUS LES JEUNES, QUEL QUE SOIT TON NIVEAU D'ÉTUDES...

DU BAC -5 AU BAC +5, SEULE CONDITION : ÊTRE MOTIVÉ !

INDEMNITÉ : 573€/MOIS ENVIRON*

S SERVICE
CIVIQUE

Unis-Cité
www.uniscite.fr

Inspiré par Unis-Cité, le Service Civique se développe depuis 2010 :

Inspirée par le modèle proposé depuis 15 ans par Unis-Cité, la loi sur le Service Civique a été votée à la quasi-unanimité des parlementaires en 2010 et l'objectif présidentiel est de le rendre universel = accessible à tous.

La spécificité du « modèle Unis-Cité » :

Outre d'avoir servi de modèle au cadre législatif, Unis-Cité reste aujourd'hui la **seule organisation spécialiste du service civique en France**. Elle développe par ailleurs un SC d'une « forme » particulière :

- **Un Service Civique en équipe**, mixant des jeunes de tous milieux sociaux et niveaux d'études
- **Des missions « sur mesure »**, pour servir les politiques publiques nationales et locales, tout en étant adaptées à la diversité des jeunes et à l'esprit du Service Civique
- **Presque 20 ans d'expérience dans le recrutement, la formation citoyenne et l'accompagnement au projet d'avenir** de jeunes en Service Civique.

6 à 9 mois temps plein pour contribuer à relever les défis sociaux et environnementaux du pays



Les volontaires d'Unis-Cité, organisés en équipes de jeunes de tous niveaux d'études et milieux sociaux, viennent appuyer les acteurs de terrain (associations, villes, écoles, bailleurs...) pour créer du lien social, renforcer des actions existantes, lancer des opérations innovantes, ou répondre à des besoins urgents.

Trois types de mission :

1. Des missions d'ampleur nationale, pilotées par Unis-Cité en réponse à des besoins sociaux prioritaires auxquels peuvent répondre des équipes de jeunes sans qualification particulière
2. Des missions conçues avec les collectivités locales, départements et communes notamment, pour soutenir les politiques publiques locales
3. Des missions auprès d'associations, maisons de retraite, écoles..., ayant besoin d'un soutien ponctuel de jeunes volontaires

Exemples de programmes mis en place par Unis-Cité



Avec le **projet « Passeurs de mémoire »**, les volontaires Unis-Cité s'engagent concrètement, pour **lutter contre l'isolement des personnes âgées** : les jeunes vont à la rencontre de leurs aînés et, à travers le **recueil de témoignages**, ils développent ensemble une

plus grande solidarité intergénérationnelle ! Les témoignages ainsi recueillis sont ensuite mis en ligne sur un site internet dédié : www.passeursdememoire.fr



« **Les Médiaterre** » d'Unis-Cité sont des jeunes en Service Civique engagés sur un défi majeur : **amener l'écologie dans les quartiers populaires** ! Pour y parvenir, Les Médiaterre proposent à des familles aux revenus modestes, d'adopter des gestes

éco citoyens qui leur permettent de réduire à la fois leurs factures et leur empreinte écologique. Plus d'informations sur : www.lesmediaterre.fr



Le programme « **Les vitaminés !** » mobilise des jeunes volontaires d'Unis-Cité pour proposer des goûters, des animations et des conseils pour être plus actif et avoir une alimentation saine aux enfants et à leurs parents dans les quartiers populaires.

Les jeunes volontaires répondent ainsi à un véritable enjeu de société de lutte contre l'obésité en faisant **évoluer les comportements des enfants en faveur du « bien manger » et du « bien bouger »**.



Les **Néo-Citoyens** d'Unis-Cité agissent pour **former dès le plus jeune âge, les citoyens de demain**. Ils œuvrent en faveur du respect mutuel pour mieux vivre ensemble et aident les enfants à développer l'esprit d'entraide et à valoriser la solidarité.

Les volontaires se mobilisent pour enseigner aux enfants des jeux coopératifs et leur proposer des actions citoyennes concrètes qui contribuent, même modestement, à changer le monde qui les entoure.

6 à 9 mois temps plein pour apprendre et préparer son avenir de citoyen et d'actif

À Unis-Cité, le **Service Civique** a été conçu pour être aussi une étape de réflexion sur la société et sur soi, un tremplin vers la vie active et collective. Ainsi 15% du temps de service est consacré à une ouverture citoyenne et une préparation à « l'après Unis-Cité ». *Cet objectif a été également repris dans la loi sur le Service Civique votée en 2010.*



Un tremplin vers la vie citoyenne

- **Objectif:** développer la capacité des volontaires à agir en citoyens actifs tout au long de leur vie
- **Un tronc commun de formation citoyenne (9j) :**
 - Respect des différences
 - Institutions et carte d'électeur
 - Santé et conduite à risques
 - Gestes éco-citoyens
 - Brevet de secourisme

Un tremplin vers la vie active

- **Objectif:** accompagner les volontaires dans la définition et les premières étapes de leur projet d'avenir
- **Ouverture sur le marché de l'emploi,** avec des rencontres de professionnels et visites d'entreprises
- **Bilan personnel :** entretiens individuels pour clarifier le projet d'avenir et permettre d'identifier les compétences acquises pendant le Service Civique
- **Suivi du projet professionnel** pour les volontaires qui en ont besoin

Qui sont les jeunes qui s'engagent ? Quel impact cette année a-t-elle sur eux ?



PROFIL DES JEUNES ENGAGÉS A UNIS-CITÉ :

- 60% filles / 40% garçons
- 40% niveau infra-bac ; 38% titulaire d'un bac et 22% titulaires d'un diplôme post-Bac
- 27% des jeunes sont originaires des quartiers politiques de la ville

UN TREMPLIN VERS LA VIE ACTIVE :

Trajectoire 6 mois après la fin de leur Service : **54%** des jeunes sont en **changement de situation favorable** (reprise d'un parcours de formation abandonné, emploi ds domaine choisi...) ; **28%** sont en continuité de situation (reprise de formation ou d'emploi) ; 18% sont en incertitude.

6 mois après : **82% des jeunes sont en emploi ou formation** alors qu'ils étaient 42% demandeurs d'emploi avant.

TAUX D'ENGAGEMENT AVANT/APRÈS :

40% de jeunes menaient une activité bénévole **avant** leur Service Civique **82%** déclarent avoir envie de continuer une activité bénévole **après** leur Service Civique

Un programme spécifique pour les jeunes mineurs en voie de décrochage scolaire

Booster

avec
Unis-Cité

Chiffres clefs en 2013-2014 :

200 jeunes accompagnés sur **8** territoires durant 6 mois, de janvier à fin juin

80% des mineurs sont en **formule alternée** (retournent 2 jours par semaine au lycée)

50% des mineurs reprennent le cours de leurs études

33% des mineurs changent d'orientation et entreprennent une formation professionnalisante

En 2014-2015 **Booster** ce sera :

240 jeunes dont la moitié en situation de décrochage scolaire

12 territoires

85% de jeunes en formule alternée sur le programme

Enjeux :

Un programme pilote innovant autour de trois principes :

- **ETRE UTILE** avec des missions de Service Civique concrètes type « chantiers » pour commencer leur engagement.
- **RETROUVER L'ENVIE** avec un projet « image et numérique » pour mobiliser les jeunes à partir de leurs centres d'intérêt en leur donnant de nouvelles clefs d'action et de compréhension
- **CONSTRUIRE L'AVENIR** avec un travail sur leur avenir personnel (formation, métiers...) Il permet de tester l'utilisation du temps de Service Civique comme cadre adapté pour raccrocher des jeunes mineurs décrocheurs de 16-17 ans.



Moyens :

- ✦ **Un coordinateur** Unis-Cité pour 20 jeunes
- ✦ **Un réseau local** de partenaires locaux, associations, universités et entreprises engagées
- ✦ **Un lien permanent** avec l'éducation nationale
- ✦ **Des ateliers « images et numériques » hebdomadaires**, permettant de travailler sur la photo et l'image numérique, en lien avec la fondation Reza
- ✦ **Une formule alternée** en lycée avec deux jours par semaine spécifiques construits pour les mineurs

Un programme spécifique: l'expérience d'entrepreneuriat solidaire pour révéler le potentiel et pouvoir d'agir des jeunes



Bilan depuis son lancement il y a 3 ans:

- ★ Près de **300 Jeunes** qui ont lancé plus de **200 Projets** et ont impacté **6 000 personnes**
- ★ Entre **40 & 50%** des projets continuent après le service civique
- ★ Les jeunes affirment avoir **gagné en confiance en eux, en l'avenir et en leur potentiel d'initiative** (ex sur la promotion 2013/14: 87% ont confiance ou très confiance en l'avenir. Ils étaient ¼ à douter de l'avenir au départ)

En 2014-2015 Rêve et Réalise, c'est :

120 projets solidaires
160 jeunes accompagnés
Sur 9 territoires



« R&R m'a apporté beaucoup d'assurance, je ne me sentais pas capable de mener un projet et d'aller vers les autres, des responsabilités, j'ai beaucoup appris sur moi-même »
Volontaire promo 2012-2013

Enjeux :

- ★ **Développer le pouvoir d'agir des jeunes** au travers de l'entrepreneuriat, et révéler des **graines d'entrepreneurs**
- ★ **Permettre à des jeunes de bac -5 à bac +5 d'avoir accès aux réseaux, aux dispositifs de l'entrepreneuriat social et de découvrir l'économie sociale & solidaire**
- ★ **Encourager l'émergence de projets solidaires dans les territoires**, et notamment les territoires en difficulté, via des jeunes porteurs de solutions innovantes

Moyens :

- ★ Un accompagnement par un **coordinateur local dédié** et par un **parrain bénévole**, souvent un entrepreneur social
- ★ Un **cycle de formations sur la méthodologie au montage de projets**
- ★ **L'intégration à des réseaux** de jeunes innovateurs sociaux
- ★ Un **soutien financier de l'Etat dans le cadre du service civique**
- ★ Un **espace de travail collectif** pour créer l'émulation et un soutien matériel (15-20 Jeunes par 'ruche' citoyenne')



En partenariat avec Microsoft,
Barclays,
Fondation SNCF, Ashoka...

- 1995 Unis-Cité lance le « service civique » (dit alors « service volontaire de solidarité »), sous forme associative et expérimentale, sans statut légal pour les jeunes ni financement d'état : 9 mois à temps plein, avec indemnité de subsistance, 80% du temps sur le terrain en équipe de jeunes de toutes origines, 20% du temps en formation civique et accompagnement vers l'avenir.
- 2000 Un statut (« volontaire civil ») est créé, mais aucun financement d'état n'est alloué (autre sécurité sociale)
- 2005 Après les émeutes de banlieue, le Service Civil Volontaire, fondé sur le modèle Unis-Cité, est lancé. Il finance 2500 jeunes par an (dont environ 1/3 à Unis-Cité..)
- 2007 Le SC obligatoire de 6 mois est dans les promesses de tous les candidats
- 2008 Rapport Ferry, approfondissant les modalités de mise en œuvre de ces promesses
- 2010 Vote, à la quasi-unanimité des parlementaires, de la loi créant le SC sous sa forme actuelle. 10 000 jeunes financés dès la 1^{ère} année.
- 2015 5 février 2015 : Annonce du Service Civique Universel : tout jeune devra pouvoir faire un Service Civique de 6 à 12 mois (8 en moyenne)

Le paysage actuel du



**L'AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE**
95 avenue de France
75013 Paris

Gère le budget alloué par l'état pour soutenir le SC (90% des indemnités des jeunes + couverture sociale + 120€/mois/jeune environ de contribution au tutorat (/ 400 à 600€))



A servi d'impulsion & modèle au lancement du Service Civil Volontaire en 2005. Reste la plus grosse structure d'accueil (avec Ligue de l'enseignement) + le partenaire clé de l'état sur le sujet. Unique association dont c'est la mission et l'unique objet. Sert de laboratoire et vitrine. Très inclusif / jeunes en difficulté.



Permet de proposer un parcours « post service » pour les jeunes les plus méritants. + de valoriser l'engagement civique / le SC auprès des grandes entreprises, universités, grandes écoles. Contribue à construire l'ancrage / la notoriété du SC.



Cherche à promouvoir la qualité du SC dans les associations. Une charte a été écrite, quelques évaluations menées. Porté par UC et la Ligue de l'enseignement au départ.

Environ 5000 structures agréées

Accueillent des jeunes en SC pour contribuer à leur projet associatif spécifique.



- Un partenaire privilégié de l'agence du Service Civique et du Ministère Jeunesse
 - Une structure nationale de presque 2000 jeunes, visible et réactive
 - Vitrine de la capacité du SC à mobiliser les jeunes du bac-5 au bac+5 - et de sa capacité à être une étape de mixité et d'éducation au vivre ensemble
 - Un rôle de locomotive dans le soutien au devt du SC en France (au plan national et dans ses villes d'implantation)
 - Unis-Cité : animateur de « pôles d'appui au développement du SC » sur le terrain + formateur de tuteurs et structures (mandat ASC)
 - Une fonction de R&D
 - Ex. SC et décrocheurs scolaires (Booster)
 - Ex. Test de potentiels « grands programmes » thématiques (ex. Mediaterrre vers le « SC de la transition énergétique »)
 - Ex. SC et entrepreneuriat social (Rêve et Réalise)
 - Partenaire clé de l'ASC pour tests en tous genre : évaluation de l'impact du SC – financements européens sur jeunes NEETs ...

Quel avenir pour le Service Civique ?

- ⇒ Perspectives internationales
- ⇒ Rappels des conclusions du rapport Ferry
- ⇒ Recommandations, construites sur 20 ans d'expérience et des réflexions partagées avec le mouvement associatif et les mouvements de jeunesse impliqués
- ⇒ Zoom sur des éléments de mise en œuvre
- ⇒ Montée en puissance possible

Perspectives internationales (1)

Le service civique des jeunes, c' est....*

« Une activité organisée dans laquelle les jeunes servent l' environnement et la société de manière à avoir un impact positif sur la société »

« les participants au service civil servent généralement à temps plein, pour une période allant de 6 à 24 mois, et reçoivent (des associations ou du gouvernement), un soutien matériel suffisant pour leur permettre d' accomplir leur service ».

« Le sens du service civil varie d'un pays à l' autre, mais il prend de plus en plus sa place aux côtés de l'éducation formelle et de l'emploi, comme une étape de vie constructive, un investissement dans l'avenir.

« les principaux domaines d'intervention des jeunes sont la santé, l'éducation, l'environnement, et le soutien aux personnes âgées et aux enfants ».

* Définition de IANYS : International Association for National Youth Service, association rassemblant des responsables associatifs et politiques investis dans le service civique des jeunes du monde entier

Perspectives internationales (2)

Allemagne	Environ 100 000 jeunes / an (Année Sociale, Année Ecologique, ZivilDienst fédéral). 100% volontaire depuis 2011.
Italie	30 000 jeunes (volontaire)–M. Renzi veut passer à 100 000 / an
Luxembourg	Environ 5 000 jeunes (service national de jeunesse) - volontaire
Etats-Unis	75 000 jeunes. Objectif 250 000 / an (Obama) + un service civique senior (bénévolat soutenu par l'Etat) + un programme pour les étudiants (temps partiel)
Ghana	80 000 jeunes, obligatoire pour certains étudiants (obligation d'aller enseigner dans les villages en manque d'enseignants)
Nigeria	150 000 /an, obligatoire pour les étudiants
Israël	Des heures de service obligatoires au lycée – un service militaire 12 mois obligatoire, filles et garçons

... tous les SC sont d'au moins 6, voire 12 à 24 mois.

... aucun pays n'a de service national civique obligatoire pour tous filles et garçons.

Rappel des conclusions du Rapport CAS/Ferry (2008) Sur la mise en place d'un service civique obligatoire

★ Pour un Service Civique, la durée de 6 mois minimum est nécessaire

- **L' étape de vie (6-12 mois) est la seule option qui fasse sens :**
 - Moment de rupture entre adolescence et âge adulte (cf. service national)
 - Temps nécessaire pour apprendre et « changer »
 - Cohérent avec ex. service national & avec l'acception internationale
 - Correspond aux « besoins » des structures dans le civil : en dessous de 6 mois : pas/très peu de capacité d'accueil

★ La montée en puissance par le volontariat est un passage obligé

- **L'obligation sur 6 mois à date est infaisable, « in finançable », « illégitimable »**
 - Impossible d' identifier 750 000 missions utiles et structurées à très court terme – même si peut être un objectif à moyen/long terme.
 - Environ 5 à 8 milliards d' € (selon conditions)
 - Absence de la seule légitimité possible : la réponse à une urgence sociale (cf. cas du service militaire en période de guerre ou de crise géopolitique forte) – une obligation nécessitera de s'assurer de la réelle utilité sociale de TOUTES les missions – au risque de perdre tout l'impact d'éducation civique du dispositif.

★ Un SC obligatoire de quelques semaines (et même de 1,2 ou 3 mois), coûterait très cher pour très peu d'impact

- Trop court pour avoir de l'impact éducatif / transformateur sur les jeunes
- À organiser de toutes pièces par l'Etat car ne correspond pas aux demandes des structures sur le terrain = très cher

Recommandations (1)

⇒ Pas de « service civique » obligatoire de 1 mois ou qqes semaines

Au delà des sondages, de la nostalgie du Service National, et de l'attractivité intellectuelle de l'idée, la question de fonds est celle du **rapport coût/bénéfice** du modèle de « service national / service civique » que l'on adopterait.

- Pour mémoire, le coût d'un jeune appelé militaire était de 8K€/an en 1995. Alors que la solde des jeunes était de 177€/mois (+ nourris/logés) (aujourd'hui les jeunes en SC touchent 573€/mois, dont 467€ pris en charge par l'Etat).
- Le coût d'un appelé civil dans le cas d'un SC obligatoire a été évalué par le Conseil d'Analyse de la Société en 2008 (rapport Ferry) à 11K€ par an, avec une « solde » de 350€/mois/jeune. Soit un coût estimatif de 3,3 milliards pour un SC obligatoire de 6 mois. Cette estimation sous-évaluait les frais d'encadrement des jeunes dans le civil (estimation basée sur l'encadrement militaire). Pour les jeunes en difficulté, il faudrait compter environ 3K en plus sur 6 mois. Soit un coût par jeune pour 6 mois de 8500€ avec une indemnité de 40% inférieure à celle aujourd'hui versée aux jeunes. Soit un coût global d'au moins 6M par an pour 750K jeunes.

→ **La solution évidente, pour des raisons de coût, sera d'envisager un SC court (1 mois sans doute), en lieu et place des 6 ou 12 mois de service initialement envisagés.**

Or...

1) Tout l'impact éducatif du SC, sur les comportements citoyens comme en termes d'apprentissages et de confiance en soi pour les jeunes, notamment les plus en difficulté, **vient de sa durée et de la qualité de l'encadrement**. 6, voire 9 mois, sont vraiment un minimum pour avoir un impact sur les comportements des jeunes.

2) Trouver 750 000 missions dans le civil par an, que ce soit sur 1 mois ou 6 mois, relève de l'impossible à courte échéance :

- *Sur 6-12 mois* : il faudra du temps pour trouver assez de missions et de structures capables d'encadrer les jeunes dans leur diversité, pour la plupart sans expérience : la montée en puissance par le volontariat est incontournable
- *Sur 1 mois* : cela ne correspond à aucun besoin sur le terrain – seuls les centres de vacances et de loisirs ont des besoins sur des courtes durées (et encore sur des profils spécifiques de jeunes) -, les autres structures ne veulent pas accueillir de jeunes sur des périodes courtes ni fractionnées (cf. difficulté de trouver des stages de moins de 6 mois...).

Recommandations (2)

- Comme le dit très bien le rapport Ferry, **l'option d'un SC court (1 mois) obligatoire** pour 750 000 jeunes **ne fait pas de sens économiquement** : elle coûterait très cher à organiser (logement, chantiers à trouver, encadrement) pour un impact éducatif quasi nul.
- Le SC sur 6-12 mois pour 750 000 ne pourra se construire que sur 5-10 ans. Sa montée en puissance est nécessaire, le passage par le volontariat et **le SC « universel » sont la seule voie possible.**

⇒ Construire sur l'existant : l'engagement de SC prévu par la loi de mars 2010

- ✓ A fait **consensus politique** en mars 2010 (vote à la quasi-unanimité)
- ✓ Le SC actuel **requiert l'adhésion** du Mouvement associatif et des mouvements de jeunesse
- ✓ Il ne pêche que par le **manque de budget** qui lui est alloué et son manque de notoriété.

⇒ Investir dans le « Service Civique Universel » = que le pays se donne l'obligation de faire connaître et rende le SC accessible à tous les jeunes

- ✓ **Comme étape de vie de 6 à 12 mois de citoyenneté active et de brassage sociale et culturel**
- ✓ **Obligatoirement proposée** à tous les jeunes chaque année à partir de 16 ans.
- ✓ **Accessible à tous** les jeunes qui en font la demande : une mission / une structure d'accueil pour tout jeune qui en fera la demande (pas de jeune sans proposition de structure d'accueil).
- ✓ **Imposer l'accueil de jeunes de niveau 5 et 6** à toutes les structures d'accueil publiques et chez tous les acteurs associatifs subventionnés, ainsi que l'accueil de jeunes éloignés : des quartiers, ruraux, en situation de handicap
- ✓ **Éventuellement, tester d'ici 1 ou 2 ans l'obligation** de SC dans qqes cursus symboliques (ENA, CFJ, autres grandes écoles..., et comme peines alternatives à la prison).

Recommandations (3)

⇒ Clarifier les spécificités du SC par rapport aux emplois aidés

- ✓ Le SC est une étape de vie d'apprentissage du « vivre et faire ensemble » : **jamais un jeune tout seul sur une mission** –principe qui facilitera par ailleurs l'inclusion des jeunes les moins autonomes
 - ✓ Une étape de vie « d'éducation par l'action citoyenne » : avec **au moins 2 journées par mois consacrées aux jeunes** : à une **formation civique et républicaine** et à **l'accompagnement des jeunes dans leur réflexion sur leur projet d'avenir.**
 - ✓ **Des missions de terrain, en lien direct avec des bénéficiaires** (ou de l'environnement). Laissant les tâches de coordination et administratives aux jeunes en formation (stage, apprentissage) ou à l'emploi salarié (notamment emploi aidé).
 - ✓ **Des jeunes d'origines sociales et de niveaux d'étude différents** dans toutes les structures d'accueil publiques et subventionnées
- Un SC avec une identité claire face aux dispositifs d'emplois aidés notamment.

⇒ Une agence du Service Civique maintenue sous la forme d'un GIP

- ✓ Pour une souplesse et autonomie de gestion nécessaires, mais aussi une plus forte proximité avec les organisations de la société civile.
- ✓ Avec un rattachement plus clairement **inter-ministériel (Elysée? Matignon?)**.
- ✓ **Avec une gouvernance impliquant l'ensemble des parties prenantes** : associations d'accueil, collectivités locales, jeunes anciens volontaires
- ✓ **Et des équipes Agence du SC en partie issues de la société civile / du terrain** : au national comme au local, *éventuellement par de la délégation de service public sur certaines missions*
- ✓ Éventuellement en charge de tous les dispositifs de promotion de l'engagement civique (type « corporation for national service » aux US)

Recommandations (4)

⇒ Des moyens de mise en œuvre adaptés

- ✓ **Une prise en charge totale* des indemnités des jeunes par l'Etat, au moins pour les jeunes les moins qualifiés** (niveau 4, 5, 6 par exemple) et pour la mise en œuvre des « **grands programmes thématiques** »
 - Quitte à avoir des indemnités forfaitaires différentes selon le temps consacré par le jeune à son service civique : 3, 4 ou 5 jours par semaine (aujourd'hui l'indemnité est la même, que le jeune consacre à son service 24h, 30 ou 40h par semaine...)
 - Ou quitte à supprimer l'obligation pour les structures d'accueil, de verser une indemnité complémentaire (replaçant l'indemnité française de SC au niveau de l'indemnité italienne, et à 100€ de plus de l'indemnité allemande (370€)).
- ✓ **Une prise en charge par l'Etat plus importante des frais de tutorat pour les jeunes de niveaux infra bac**
 - Aujourd'hui, 100€/mois de contribution au tutorat pour toutes les structures, qu'elles accueillent un Bac+5 ou un bac-5 très en difficulté.
 - A l'instar de ce qui est pratiqué en Allemagne, ou de ce qui fut pratiqué pour certains contrats aidés, prévoir une prise en charge supplémentaire de 200€/mois au moins pour assurer la prise en charge financière de l'accompagnement renforcé de jeunes demandant plus d'encadrement : les jeunes avec des problèmes particuliers d'autonomie (jeunes dans certaines situation de handicap) et jeunes sans expérience de niveaux 5 et 6 par exemple.
- ✓ **Une obligation d'information puis de formation pour toute nouvelle structure souhaitant accueillir des jeunes** en service civique (avec budget en conséquence pour l'Agence, en propre ou DSP) :
 - Information sur ce qu'est « l'esprit du SC », les différences avec stage, emploi aidé, emploi tout court...
 - Formation obligatoire des tuteurs en charge d'accompagner les jeunes pendant leur service
- ✓ **Introduire une « compétence service civique » dans les missions des futures collectivités territoriales** afin d'ancrer durablement leur mobilisation dans la coordination territoriale du SC (ex. les CR, avec rôle d'animation territoriale, incitation, soutien à l'évaluation, cofinancement tutorat des jeunes très éloignés...).
- ✓ Assouplir le système, en **permettant à des jeunes de proposer leur propre mission de service civique**, sous réserve d'avoir trouvé une structure pour les « héberger » et d'avoir levé l'obligation d'indemnité complémentaire

*Aujourd'hui, l'Etat ne prend en charge que 467 des 573€ d'indemnité mensuelle versée aux jeunes.

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (1)

Sur quelques grands axes de politiques publiques prioritaires, lancer des « grands programmes », avec des missions symboliques et à impact visible à confier aux jeunes du SC

★ Objectifs :

- ★ Maximiser l'impact sociétal du budget alloué au Service Civique
- ★ Maximiser l'intérêt de l'expérience pour les jeunes (valeur de l'utilité sociale)

★ Domaines et missions prioritaires pressentis

- ★ **Education** : soutien aux enseignants pour la prévention du décrochage scolaire, animation d'activités citoyennes dès le primaire, éducation aux médias...
- ★ **Soutien aux personnes malades, handicapées, âgées** : actions de prévention santé via les centres médicaux, prévention de l'isolement, prévention de la dépendance...
- ★ **Lutte contre l'exclusion** : soutien à l'hébergement d'urgence, lien social...
- ★ **Environnement** : ambassadeurs de l'éco-citoyenneté (tri sélectif, économies d'énergie...), sauvegarde de la biodiversité et des ressources naturelles
- ★ **Protection civile / sécurité intérieure / défense**
- ★ **Solidarité internationale / sécurité alimentaire mondiale**

★ Moyen : identifier progressivement les missions prioritaires les plus légitimes dans chaque ministère -

- ★ **Commissions nationales thématiques** destinées à identifier les types de missions prioritaires par thème (impliquant acteurs publics et société civile spécialisée SC et thématique)
- ★ **Chantier RH dans les ministères** (éducation, santé, ville...) **et collectivités locales**
- ★ **Suivi rigoureux des missions menées et de leur impact social/environnemental**
- ★ **Critères de sélection des missions** : accessibilité à tous les jeunes même sans qualification + utilité sociale + besoin d'ampleur nationale + ne demande pas de professionnels présents sur la durée

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (2)

Faciliter le portage par des associations intermédiaires spécialisées SC

Les collectivités ou établissements publics (villes, écoles, hôpitaux...) n'ont pas la culture de la mobilisation et de l'encadrement de bénévoles, ni de jeunes « volontaires ». Le besoin d'accompagnement, sur les 1ères années, afin que ces jeunes trouvent leur place aux côtés des fonctionnaires de ces établissements est réel. Aussi, l'intervention d'associations « spécialisées SC » pouvant assurer ce rôle, peut s'avérer essentiel au moins dans un 1^{er} temps.

Les associations agréées	Leurs missions	Les avantages
<ul style="list-style-type: none">★ Uniquement celles pouvant accueillir plusieurs centaines de volontaires (min 100)★ Exigences fortes de qualité, associations ayant l'expérience de l'accueil de jeunes en service civil ou service civil volontaire★ suivi et contrôle par l'Agence du SC et ses services localement (& donc par l'Etat)★ A court terme : Unis-Cité, Ligue de l'Enseignement, Afev dans secteur de l'éducation, Croix Rouge, SGDF... (opérateurs/services à créer dans certains gdes associations nationales si besoin)	<ul style="list-style-type: none">★ Identifier et monter les missions d'intérêt général (avec les établissements publics et les collectivités locales) dans le respect des objectifs : complémentarité avec les salariés, utilité des missions, intérêt pour les jeunes, et accessibilité à tous les jeunes★ Mobiliser et intégrer les jeunes★ Accompagner / encadrer les jeunes pendant leur mission en lien étroit avec les référents dans les établissements publics concernés★ Former les référents en question et les soutenir sur la durée du services★ Assurer la formation civique et l'accompagnement professionnel des jeunes avec un réseau de partenaires spécialisés	<ul style="list-style-type: none">★ Diminuer les risques d'effet d'aubaine (substitution à des emplois salariés ou à des jeunes en formation)★ Garantir un meilleur impact sur les jeunes et faciliter l'organisation du brassage social sur les missions (par exemple : l'accompagnement professionnel et la formation citoyenne seraient difficilement maîtrisés par des agents hospitaliers)★ Lever les facteurs de blocage dans certains établissements publics ou collectivités (ne se sentant pas capables d'intégrer ces jeunes)★ Apporter souplesse et dynamisme dans une société qui n'a pas de culture du volontariat★ Diminuer les potentielles tensions sociales susceptibles de freiner le développement du Service Civique (si par exemple l'Education Nationale voulait directement recruter des jeunes)

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (3)

Renforcer et harmoniser la Formation civique et citoyenne

★ Objectifs

- ★ Permettre aux jeunes de prendre du recul par rapport à leur mission et d'apprendre par l'action
- ★ Profiter de cette étape de service pour donner aux jeunes un rappel sur les fondamentaux des principes et valeurs républicains & développer leur compréhension de la société et leur « autonomie citoyenne » - leur donner envie de poursuivre leur engagement, différemment, après leur service
- ★ Créer des moments de rassemblement entre les jeunes du service civique

★ Moyens

- ★ Un contenu de base commun à tous (défini au plan national)
- ★ Des outils pratiques remis aux organisations d'accueil (cf. Ancien livret de l'ACSE sur les institutions)
- ★ Des structures labellisées (localement/nationalement) pour dispenser la formation citoyenne (sur 3 critères : expérience, sérieux, laïcité & indépendance politique) ou une mise en œuvre par des services de l'Etat compétents pour le faire (sachant intégrer la diversité scolaire des profils des jeunes : avec nécessité de pédagogies actives)
- ★ Nécessité que les tuteurs, sur le terrain, soient systématiquement formés à leur rôle d'animateurs de « l'apprentissage par l'action »

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (4)

« Accompagnement au projet d'avenir » des jeunes

★ Objectifs

- ★ Aider les jeunes à préparer « l'après service civique » : savoir valoriser leur expérience, avoir défini un projet et identifié les étapes pour le réaliser
- ★ Leur permettre d'avoir accès à de nouveaux réseaux
- ★ Leur permettre d'avoir identifié les bons lieux d'information pour être autonomes dans leurs recherches et démarches futures

★ Moyens

- ★ Exigence d'un accompagnement individualisé (interne ou externalisé), dont nécessité que le tuteur dans l'organisation d'accueil, s'assure que le jeune travaille sur son projet personnel et prépare sa sortie. → besoin de former les tuteurs à ce rôle là également.
- ★ Des outils pratiques remis aux organisations d'accueil (dont liste de structures relais utiles et conseils pratiques pour l'accompagnement) : à fournir par l'ASC
- ★ Des structures labellisées (localement/nationalement) pour assurer l'accompagnement personnel des jeunes dans leur réflexion sur leur projet (réseaux info jeunesse, missions locales, relais spécifiques des pôles emploi ? Associations spécialisées, relais particuliers dans les universités...)
- ★ Prévoir des lieux ressources pour la remise à niveaux qd nécessaire (savoirs de base/maîtrise du français), voire un soutien à l'obtention du DAEU pour les non bacheliers (cf. expérience US de soutien à l'obtention du GED)

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (5)

Promotion du Service Civique

- ★ **Objectif** : faire connaître le SC à TOUS les jeunes et les motiver à s'engager
- ★ **Pistes de moyens** :
 - ★ Information systématique en 3^{ème} puis à chaque classe en lycée dans les établissements scolaires : témoignages de jeunes, organisation d'actions de service par des jeunes actuellement en SC, mobilisation de jeunes en SC dans les établissements pour organiser des journées d'action citoyenne avec les élèves...
 - ★ Campagnes de communication grand public : espaces publicitaires et bannières sur Internet, campagnes TV (avril-mai), test de campagnes d'affichages, spots radio, documentaires...
 - ★ Avoir des parrains connus pour le SC
 - ★ Renforcement de la mobilisation des acteurs de terrain en lien avec les jeunes : réseaux info jeunesse, missions locales, travailleurs sociaux (éducateurs etc.), clubs de sport et associations & maisons de quartiers
 - ★ Information systématique lors des JAPD (avec témoignages de jeunes / films)
 - ★ Label SC pour les structures agréées : label à apposer / afficher, permettant une démultiplication de l'information
 - ★ Les jeunes volontaires ou anciens volontaires = les meilleurs ambassadeurs
 - ★ Prévoir une tenue ou au moins un signe visible d'appartenance au SC pour tous les jeunes en service: badge, ou logo sur la tenue (UC, scouts, croix rouge, établissements publics...)

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (6)

Valorisation et intégration du Service Civique dans les parcours

★ Objectifs :

- ★ Rendre le service civique attractif par les avantages auxquels il ouvre droit, et par sa valorisation sur le marché de la formation et de l'emploi
- ★ Rendre effectif l'objectif que tous les jeunes fassent un service civique.

★ Pistes de moyens :

- ★ Mettre enfin en place le droit à l'année de césure entre le bac et l'université, et en cours de cursus universitaire
- ★ Prévoir un accompagnement pour les démarches de VAE et de certification des compétences et savoirs-être acquis lors du Service Civique (avec organismes accrédités)
- ★ Validation des trimestres de SC comme expérience professionnelle ou comme Unité de Valeur dans les parcours universitaires (accréditer les compétences transversales acquises)
- ★ Valorisation du SC auprès des entreprises (ANDRH, MEDEF, CJD...)
- ★ Créer la Carte « jeune volontaire », ouvrant les mêmes droits que la carte étudiants
- ★ Soutien à l'obtention d'un logement (dont garantie type locapass) pendant le service et un an après- s'assurer auprès des CAF que tous les jeunes en SC aient bien accès aux APL
- ★ Demander à toutes les régions la gratuité des transports pendant le service (ou tarif étudiants)
- ★ Généraliser le soutien à l'obtention du permis de conduire pendant ou en fin de service
- ★ Prêt d'honneur ou bourse pour création d'entreprise ou reprise d'étude après le service (cf. Etats-Unis, cf. capital avenir du SVE)

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (7)

Evolution à prévoir du budget du Service Civique par jeune

Coût mensuel/volontaire	Coût mensuel par jeune	Financement actuel Etat	Financement structure d'accueil	Coût annuel (base 8 mois)(1)	Financement annuel Etat actuel (base 8 mois)(1)	Financement annuel Etat souhaitable (base 8 mois)*
Indemnités du volontaire (base règles actuelles)	573 €(2)	467 €	106 €(3)	4 584€	3 736 €	3 736 € - 4584€ pour les gds programmes (DSP) et jeunes infra bac (4)
Sécurité Sociale/retraite	250 €	250 €	-	2 000€	2 000 €	2 000€
Accompagnement/tutorat (en moyenne – variable selon profil jeunes)	400 €	100 €	300€	3 200 €	800 €	800€ pour tous et 3200€ pour les niveaux 5 et 6 (35% des jeunes)
Formation (civique & accompagnement professionnel)	62 €	Env 18€	42 €	500 €	150 €	500 € (ou les conseils régionaux?)
Frais d'ingénierie et de gestion	100 €	-	100€	800 €	-	-
TOTAL	1 385 €	835 €	548€	11 084€	6 686 €	8 300 € en moy

(1) **Durée du Service Civique pris en compte pour la budgétisation annuelle : nous avons retenu une base de 8 mois** qui non seulement correspond à la durée annoncée par le PR, mais aussi à la demande des organisations d'accueil dans le civil et la durée « minimale » souhaitable pour un impact éducatif certain d'après l'expérience Unis-Cité. C'est la durée moyenne des missions de SC depuis 2010.

(2) En Allemagne, l'indemnité des jeunes en SC est de 350€/mois pour du temps plein, en Italie de 470€

(3) **L'obligation de versement d'indemnité complémentaire de 106€/mois est évidemment un facteur de blocage** pour le développement de la capacité d'accueil des organisations, et notamment pour les jeunes moins qualifiés et autonomes ET pour la mise en œuvre par les associations de « grands programmes » à la demande des pouvoirs publics.

Si l'indemnité était réduite à 467€/mois (prise en charge Etat actuelle), il faudrait s'assurer que les jeunes du SC aient bien accès aux avantages des étudiants en termes de transport, APL, accès aux loisirs, musées etc. Ce qui n'est aujourd'hui pas le cas partout. Et rend la survie très difficile pour certains jeunes, qui ne sont pas nourris/logés à la différence des appelés du service national d'antan...

(4) **Soit l'obligation d'indemnité complémentaire de 106€/mois est levée** et la prise en charge Etat de 3736€ pour tous suffit. **Soit il faudra prévoir un « incentive » pour l'accueil de jeunes moins qualifiés /moins autonomes + pour la mise en œuvre de missions relevant de priorités /gds programmes nationaux** (sous peine qu'ils ne soient pas mis en œuvre du fait du reste à charge pour les structures d'accueil).

Zoom sur des éléments de mise en œuvre (8)

Montée en puissance opérationnelle

2015

80 000

Volontaires

- ★ **Recadrage coût par jeune** : Retirer l'obligation d'indemnité complémentaire mais ajouter obligation de recrutement de jeunes jeunes infra bac et jeunes éloignés (quartiers, handicap) avec env +300€/jeune/mois pour tutorat
- ★ **Lancement programmes thématiques (transition énergétique & environnement...)**
- ★ **Lancement des symboles républicains systématiques** (ex. porte badge SC ou sur tenue)

2016

150 000

Volontaires

- ★ Sanctuarisation budget par une ressource dédiée (taxe affectée?) et vote du budget total agence SC en début d'année
- ★ Généralisation de journées de FCC type sur les valeurs république
- ★ Développement des grands programmes sur des grandes causes
- ★ Développement des associations intermédiaires pour le soutien à la montée en charge des jeunes dans les hôpitaux, établissements publics, collectivités locales...

2017

250 000

Volontaires

- ★ **Test du caractère obligatoire sur certains publics ?** Étudiants de l'ENA? Du CFJ? De certaines grandes écoles (cf. polytechnique) ? Mais aussi en peines alternatives à la prison...

2018

300 000

Volontaires

- ★ **Possibilité d'avoir un débat national/référendum sur la transformation en Service Civique Obligatoire – si missions identifiées pour 750 000 jeunes...**
(estimation coût pour 750 000 jeunes: environ 6,8 milliards d'€)

Vers une société de l'engagement ?

- ⇒ Au delà du Service Civique Universel : l'instauration d'un « **Devoir Civique** »?
- ⇒ **Promouvoir l'engagement citoyen dès le plus jeune âge**

Vers un « devoir civique » ?

⇒ **Instaurer des heures de « service » obligatoires via l'éducation civique dispensée au collège**

- ✓ Soit sous forme de « stage citoyen » au collège – à l'instar du stage en entreprise : une semaine dans une association, une mairie, à faire des choses « utiles à la communauté »,
- ✓ Soit sous la forme de 35h obligatoires à faire avant la fin de la scolarité obligatoire (donc avant 16 ans – avant la fin de la 3^{ème}).
 - Valoriser l'engagement bénévole de ceux qui s'engagent déjà
 - Amènera ceux qui ne le font pas à devoir le faire.
 - Ouvrira l'école sur le territoire, en lien avec les parents
- ✓ Avec dans tous les cas rendu d'un rapport, où le jeune rend compte des leçons tirées de cette expérience sur son regard sur la société et son rôle de citoyen
- ✓ Pourrait être conçu comme un « devoir civique », éventuellement adossé au code du service national
- ✓ S'adosser au système scolaire existant permet de rendre ce « devoir civique » possible sans trop de frais, avec le même impact que si une semaine (ou 3 semaines) de « service » obligatoires étaient institués ex nihilo, à grands frais.

⇒ **2 ou 3 jeunes en service civique (10 mois) pourraient être affectés à toutes les écoles de France pour animer ce dispositif, voire plus...**

- ✓ Aider les élèves à trouver des lieux où faire leur bénévolat
- ✓ Animer des activités autour de la non violence et du respect des différences
- ✓ Soutenir les enseignants dans la prévention de l'échec scolaire

Voir l'exemple des 400 jeunes « néo-citoyens » d'Unis-Cité, autour de la prévention de la violence et de l'éducation à la citoyenneté des enfants dans les écoles de ZEP. Possibilité de transfert d'expérience vers Min Educ. ou de portage en intermédiation.

Promouvoir l'engagement dès le plus jeune âge

⇒ Promouvoir l'engagement citoyen dès le plus jeune âge

- ⇒ Dès le plus jeune âge, promouvoir l'engagement citoyen par l'introduction de méthodes type « bâtisseurs de possible » dans les écoles maternelles et primaires (voir laboratoire synlab)
- ⇒ Le travail sur les savoirs-être, l'empathie, l'ouverture aux autres dans leurs différences, l'éducation à l'histoire des religions et au fait religieux dans une république laïque, doivent faire partie des objectifs pédagogiques fixés à notre école républicaine
- ⇒ Soutenir les cursus de formation à l'entrepreneuriat social, et les incubateurs d'entreprises sociales et d'innovation sociale
- ⇒ Valoriser le bénévolat dans l'enseignement secondaire et universitaire (crédits / unités de valeur, avantages pour les concours d'accès à la fonction publique etc.)
- ⇒ Faciliter les congés sabbatiques pour engagement volontaire en cours de carrière
- ⇒ Faciliter le bénévolat et le volontariat des seniors (ex. autorisation de cumuler indemnité de « volontaire » et retraite pour des engagements lourds – cf. « senior corps » aux US).
- ⇒ La « réserve citoyenne », peut être une manière de structurer l'engagement bénévole par grandes causes – notamment parmi les jeunes anciens du service civique, avec le soutien de l'administration publique ou des collectivités locales, pour mobiliser les citoyens sur des chantiers, événements, locaux ou nationaux ayant besoins de volontaires. En accord avec le Mouvement Associatif
- ⇒ Imposer aux médias une obligation de valorisation des initiatives positives, notamment dans les quartiers, et de valorisation des démarches citoyennes, individuelles et collectives.